

Bonne et heureuse Année 2016  
Que la chance vous Sourise



# Accueil de Loisirs Les Lucioles Plouguenast Janvier 2016



	mercredi 6	mercredi 13	mercredi 20	mercredi 27
matin	Accueil musical Enfants de 3 à 5 ans animation musicale Enfants de 6 à 12 ans Cartoon le Robot	Accueil musical Atelier fabrication de jumelles (prévoir des rouleaux de papier toilette)	Accueil musical Sortie randonnée Nature en jeux	Accueil musical  Cuisine Galette des rois
	repas	repas	repas	repas
après-midi	Sieste (3 à 5 ans) Bibliothèque Cyber espace	Sieste (3 à 5 ans) Jeux d'extérieur	Sieste (3 à 5 ans) Atelier de perles	Sieste (3 à 5 ans) Atelier de perles

Les activités peuvent être modifiées selon le temps et l'organisation. Prévoir une tenue adaptée en fonction du programme. Des chaussons, des bottes tous les mercredis et une petite couverture pour la sieste.

## Inscription mensuelle à l'accueil de loisirs « janvier 2016 »

Nom :

Prénom :

3/5 ans

6/12 ans

JOURS		Garderie				Sieste Enfants âgés de 3 à 5 ans
		Matin 7h30 – 9h		Soir 17h – 18h30		
		Oui	Non	Oui	Non	
mercredi 6 janvier	<input type="checkbox"/> Matin : 9h-14h <input type="checkbox"/> Après-midi : 12h-17h <input type="checkbox"/> Journée					<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
mercredi 13 janvier	<input type="checkbox"/> Matin : 9h-14h <input type="checkbox"/> Après-midi : 12h-17h <input type="checkbox"/> Journée					<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
mercredi 20 janvier	<input type="checkbox"/> Matin : 9h-14h <input type="checkbox"/> Après-midi : 12h-17h <input type="checkbox"/> Journée					<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
mercredi 27 janvier	<input type="checkbox"/> Matin : 9h-14h <input type="checkbox"/> Après-midi : 12h-17h <input type="checkbox"/> Journée					<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

\* Cocher la case correspondant à votre choix

⇒ Inscription pour le mois de janvier : à déposer en mairie **au plus tard le mercredi 16 décembre 2015**

**Merci de prendre note** : Pour des raisons d'organisation (mobilisation du personnel d'encadrement et prévision du nombre de repas), les « **désinscriptions** » doivent **rester exceptionnelles** et **être signalées en mairie avant 17h le vendredi précédant la date concernée**. Si ce délai n'est pas respecté, la moitié de la prestation sera facturée.

## Rappel de l'horaire de fermeture 18h30

Signature des parents

Fait à : .....

Le : .....